

## Communiqué de Presse

*La police neuchâteloise communique*

### Incendie dans une entreprise de La Chaux-de-Fonds

**Ce matin vers 11h00, un incendie s'est déclaré dans une entreprise de La Chaux-de-Fonds. Le sinistre a été rapidement maîtrisé et une personne a été légèrement blessée.**

Prévenu ce mercredi 20 décembre par une alarme automatique à 11h09, le détachement de premier secours de La Chaux-de-Fonds (DPS) est intervenu dans une entreprise chaux-de-fonnière à la suite d'un départ de feu dans un local sécurisé et réservé aux produits hautement inflammables. Deux employés se trouvaient dans le local lors de l'incendie. L'un d'eux a été légèrement brûlé au visage et a été rapidement emmené à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds par le samaritain de l'entreprise, pour y recevoir des soins.

Au total, 7 pompiers du Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) se sont rendus sur les lieux. Le feu déjà affaibli à leur arrivée a été rapidement maîtrisé. Par mesure de sécurité, plusieurs rues du secteur ont été fermées durant l'intervention (rue des Crêtes, rue David-Pierre Bourquin et rue du Commerce) et les 140 employés ont été provisoirement évacués.

Une enquête a été ouverte par la police neuchâteloise pour établir les causes et les circonstances de cet incendie.

Cet événement a nécessité l'engagement de quatre patrouilles de gendarmerie, d'un enquêteur de l'Office des relations et des conditions de travail (OCRT) ainsi que d'un inspecteur de l'Établissement Cantonal d'Assurance et de Prévention (ECAP).

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch), tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 20 décembre 2023